

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 06

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 27
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n° 2025-147

**AMÉLIORATION DU
STATIONNEMENT VÉLO DANS
LA VILLE DU PORT
INSTALLATION DE DEUX BOX
VÉLOS SÉCURISÉS**

**APPROBATION DU PLAN DE
FINANCEMENT PRÉVISIONNEL
DE L'OPÉRATION ET
SOLLICITATION DES
SUBVENTIONS FEDER**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 25 août 2025.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 3 septembre 2025.

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 2 septembre 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le mardi 2 septembre, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa et Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint par Mme Catherine Gossard, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe par M. Guy Pernic, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe par M. Jean-Paul Babef, M. Fayzal Ahmed Vali par M. Zakaria Ali, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Véronique Bassonville et Mme Paméla Trécasce par Mme Honorine Lavielle.

Arrivée(s) en cours de séance : Mme Brigitte Cadet à 17h17 (affaire n° 2025-136)

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme Fiorese Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.



LE MAIRE

Pour le Maire empêché

Annick LE TOULLEC

Affaire n° 2025-147

AMÉLIORATION DU STATIONNEMENT VÉLO DANS LA VILLE DU PORT INSTALLATION DE DEUX BOX VÉLOS SÉCURISÉS

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION ET SOLLICITATION DES SUBVENTIONS FEDER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2020-026 du conseil municipal du 02 juin 2020 donnant délégation au Maire pour solliciter des subventions ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant que l'amélioration des infrastructures de stationnement pour les vélos est essentielle pour encourager la pratique du vélo et garantir la sécurité des équipements des utilisateurs ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » réunie le 20 août 2025 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Financement	133 000 € HT	100%
Ville	19 950 €	15 %
UE - FEDER	113 050 €	85 %

Article 2 : de s'engager à prendre en charge le différentiel entre les subventions réellement perçues et celles sollicitées, les dépenses inéligibles ainsi que le préfinancement de la TVA (le cas échéant) ;

Article 3 : d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



[Signature]

Pour le Maire empêché

Annick LE TOULLEC

AMÉLIORATION DU STATIONNEMENT VÉLO DANS LA VILLE DU PORT INSTALLATION DE DEUX BOX VÉLOS SÉCURISÉS

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION ET SOLLICITATION DES SUBVENTIONS FEDER

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal concernant l'approbation du plan de financement de l'opération « Amélioration du stationnement vélo dans la ville du Port - Installation de deux box vélos sécurisés » et la sollicitation des subventions FEDER du POE 2021-2027 via la fiche action 2.8.1 « Infrastructures cyclistes, développement des modes doux ».

La Ville du Port témoigne depuis plusieurs années de la volonté d'optimiser les équipements cyclables, et de déployer des espaces de stationnement vélo sur le territoire. De nombreuses « poches » ont ainsi été aménagées, composées d'arceaux simples, parfois complétés d'un abri non clos (sites sportifs).

En 2023, la collectivité a initié l'installation d'un premier box vélo sécurisé à la piscine municipale Jean-Lou Javoy.

Cette expérimentation aura finalement permis :

1. de rendre compte de la pertinence de déployer plus largement ce type de dispositif (la structure est fréquemment utilisée comme exemple par les villes réunionnaises et acteurs portois impliqués sur le déploiement du vélo à La Réunion) ;
2. d'identifier le type de solution (fonctionnelle et matérielle) adapté à la ville.

L'objectif est de penser la mobilité sur le long terme, de renforcer l'attractivité et l'accessibilité du secteur, en réduisant l'empreinte de la voiture particulière au profit de modes de déplacements alternatifs.

Le périmètre de l'opération se situe en milieu urbain dense.

L'enjeu du projet est de poursuivre l'équipement en stationnements vélos sécurisés, en proposant deux nouveaux sites :

- Hôtel de Ville ;
- Médiathèque Benoîte Boulard.

Le coût de l'opération est estimé à 133 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financement	133 000 € HT	100%
Ville	19 950 €	15 %
UE - FEDER	113 050 €	85 %

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- de s'engager à prendre en charge le différentiel entre les subventions réellement perçues et celles sollicitées, les dépenses inéligibles ainsi que le préfinancement de la TVA (le cas échéant) ;
- d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.